

Commerce interprovincial

● (1730)

Si les députés veulent réfléchir au rêve de la plupart des Canadiens, ils doivent imaginer que nous bâtissons notre pays à partir de la base au moyen de la planification et de l'organisation et non en laissant le marché décider de la répartition des ressources.

M. Epp (Provencher): Voilà un gars qui n'a confiance en personne. Il croit que le gouvernement peut faire plus pour les gens qu'ils ne le peuvent eux-mêmes.

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, en commençant mes observations en réponse à l'intervention faite cet après-midi par le député de Western Arctic (M. Nickerson), je dois d'abord déplorer les arguments littéralement dédaigneux que nous a présentés le socialiste. Il a parlé dans le vague et prêché le pour et le contre de la question. Il est en faveur d'une communauté canadienne unie mais planifiée parce qu'on ne peut pas faire confiance à la libre initiative et qu'il faut se méfier du secteur privé.

Qu'a dit le distingué député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) pour sa part? Tout comme mon ami socialiste, il n'avait pas d'idée bien arrêtée. J'ai perdu le fil pendant qu'il en était à son troisième point. Que faisait-il depuis 20 ans? Que faisait le gouvernement libéral depuis 20 ans sinon dormir aux commandes? Disons-le sans équivoque, notre parti est en faveur du libre-échange interprovincial. Nous sommes en faveur de la suppression des barrières et de la réduction des difficultés qui entravent le commerce interprovincial.

M. Langdon: Surtout à Terre-Neuve.

M. Forrestall: Je suis heureux de parler au nom du ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme (M. Valcourt) et s'il nous suit, j'espère, mon Dieu, qu'il se repose confortablement. Il est à l'hôpital pour des problèmes mineurs. Bernard, je ferai de mon mieux. Je suis heureux de dire en son nom que lui et ses collègues provinciaux, les ministres responsables du développement régional et économique, se sont rencontrés en octobre pour discuter justement de cette question. Ils se sont mis d'accord en principe. Contrairement à mes amis socialistes et libéraux, parce qu'il y a un certain bon sens chez nos homologues provinciaux, sur un programme très substantiel en ce sens qu'il s'agit d'une première étape historique. Nous recommanderons aux premiers ministres de mettre en place des mécanismes pour régler les problèmes soulevés par le député de Western Arctic.

Le ministre recommandera au gouvernement et, par l'intermédiaire de celui-ci, aux premiers ministres, la préparation d'une brève liste de priorités qui déplacera le problème de l'endroit où il semble bloqué depuis quelques années. Nous commencerons par les politiques d'achat du gouvernement. Nous nous pencherons, par exemple, sur les règlements concernant l'alcool qui causent d'énormes différends entre les provinces.

Si les premiers ministres acceptent ces recommandations, et je m'empresse d'ajouter ici que d'après les derniers événements tout semble indiquer que ce sera le cas, les gouvernements fédéral et provinciaux amorceront un processus historique visant, pour la première fois, à abattre les obstacles au commerce interprovincial. Il en résultera des avantages à long

terme pour tous les Canadiens car cela stimulera la croissance et encouragera une économie dynamique et relativement plus compétitive.

L'accord conclu le 29 octobre provient de ce que le gouvernement fédéral et celui des provinces ont reconnu que l'accroissement du commerce interprovincial était un moyen important de stimuler le développement régional. Ayant accès à un marché plus grand, les sociétés compétitives pourront se développer et devenir encore plus compétitives. C'est particulièrement important pour les sociétés situées dans les régions les moins peuplées où les marchés sont trop restreints pour maintenir une production économiquement rentable. Pour ces sociétés la libéralisation du commerce interprovincial est essentielle à la croissance.

La promotion du commerce interprovincial encouragera également le développement d'une économie dynamique et compétitive. C'est d'ailleurs le but que nous poursuivons. Tous les entrepreneurs du pays bénéficieront d'un meilleur accès à l'ensemble du marché canadien. Les entrepreneurs qui auront la capacité et l'ambition de profiter de l'occasion feront notre succès de demain.

Il est essentiel pour la prospérité à long terme du Canada d'encourager l'établissement d'entreprises compétitives et dynamiques. Comme nous le savons tous, notre bien-être dépend fortement de notre capacité d'exporter et de notre compétitivité sur les marchés étrangers. Dans le monde d'aujourd'hui, la compétitivité est de plus en plus forte sur les marchés étrangers. Seuls les fournisseurs les plus compétitifs peuvent s'y maintenir. Pour notre propre bien, nous devons encourager les entreprises canadiennes à devenir compétitives au plan international. Et la meilleure façon d'y parvenir n'est-elle pas d'encourager d'abord les Canadiens à être compétitifs chez eux? Mais pour ce faire, les Canadiens doivent avant tout avoir accès à un marché aussi vaste que possible au Canada. Lorsque je parle de marché, je songe à toute la gamme des produits nécessaires à notre bien-être culturel et économique. Ils sont de toutes les catégories et de tous les genres.

En ce qui a trait au commerce international, je signale en passant que lesdites pratiques qui font obstacle au commerce interprovincial font aussi obstacle au commerce international. En conséquence, certaines d'entre elles vont surgir dans le contexte de nos négociations commerciales au niveau international. Je tiens à souligner, et je suis persuadé que la ministre souhaite que je le fasse, que nous concentrons nos efforts sur l'incidence nationale de ces pratiques plutôt que sur leur rôle dans les négociations commerciales internationales.

La ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney) va se pencher sur leur incidence en tant qu'obstacles au commerce international dans un autre contexte et à un autre moment. Inutile de dire que tout ce qui arrivera sur la scène nationale, monsieur le Président, et c'est là ce que nous voulons faire valoir, marquera les négociations sur le commerce extérieur, tout comme ces dernières devront tenir compte des barrières que nous choisirons d'établir au plan international. Le ministre d'État va donc collaborer étroitement avec la ministre du Commerce extérieur pour veiller à ce que nous obtenions des résultats compatibles sur le plan international aussi bien que domestique de cette question.